

Au-dessus de chaque costume se voyaient accrochées la perruque et la coiffure qui devaient compléter le déguisement.

Près de l'une des fenêtres donnant sur le quai et laissant la lumière entrer à flots, se trouvait une grande table de toilette, surmontée d'une glace mobile.

Des *fards* liquide ou en pâte, des pots de blanc, de rouge et de bistre, des crayons et pastel, des estompes, des pattes de lièvres, enfin les objets variés qui servent aux acteurs pour se *faire une tête*, encombraient la large tablette dans un désordre pittoresque.

Jobin ne passa que quelques instants dans cette pièce et ne modifia d'aucune façon l'apparence qu'il avait reçue de la nature.

Il prit quelque argent, glissa dans l'une de ses poches un revolver de petite dimensions, mit sur son bras un paletot chaud, dans la prévision d'une nuit fraîche, et se rendit à la préfecture de police où il fit désigner deux agents pour l'accompagner.

A six heures et quelques minutes il les retrouvait à la gare, et montait avec eux dans un compartiment du train qui se dirigeait vers la frontière.

Là, s'accotant confortablement dans un des angles, il ferma les yeux et parut dormir. Mais son apparence était trompeuse, il ne dormait pas, il pensait.

Tandis que Jobin prenait le chemin de la Belgique, le juge d'instruction faisait transporter au premier étage le cadavre raidi du banquier.

On l'étendit, tout habillé, sur le lit somptueux de la chambre à coucher.

Les scellés furent posés sur les meubles. Des agents reçurent l'ordre d'exercer dans l'hôtel une surveillance incessante, et comme le baron appartenait, de son vivant, au culte israélite, on fit prévenir le rabbin de la plus proche synagogue, afin qu'il vint prier au près du corps selon le rite juif.

Il importait d'éviter qu'une suspension de paiement, même momentanée, vint jeter la perturbation dans une fraction du commerce parisien.

Les magistrats appelèrent devant eux le caissier Frédéric Muller.

Il reçut l'autorisation de réinstaller les employés dans une partie des bureaux, et de faire retirer de la Banque, par les fondés de pouvoirs et sous sa responsabilité personnelle, les sommes indispensables pour faire face aux échéances et aux remboursements, jusqu'au jour où commencerait la liquidation judiciaire de la maison Worms.

De cette façon, aucun de ceux qui se trouvaient avoir des affaires d'intérêt avec la banque du défunt baron n'aurait sujet de s'inquiéter, et on éviterait toute catastrophe.

Frédéric Muller parut apprécier vivement la sagesse de ces mesures, mais pendant une ou deux secondes son visage devint pâle et ses lèvres blanchirent lorsqu'ils apprit que le cabinet qui avait été sien resterait fermé, jusqu'à nouvel ordre, pour lui comme pour tout le monde.

Il fit observer que divers papiers, renfermés dans ce cabinet lui seraient utiles pour le règlement de certains comptes.

Ce fut en vain.

Le juge d'instruction avait pris avec Jobin l'engagement que nous connaissons. Il ne céda point, et le caissier dut se retirer sans avoir obtenu qu'une exception à la consigne générale fût faite en sa faveur.

Au moment de quitter l'hôtel le jeune substitut rappela M. Roulleau-Duverniet qu'il avait négligé de prendre connaissance de la lettre remise au baron à son valet de chambre, la veille au soir, et adressée à mademoiselle Aline Pradier, avenue de Friedland.

— Vous avez raison... répondit le juge d'instruction ; qui sait si cette lettre ne contient pas quelque renseignements utiles ?...

Il brisa le cachet et il lut :

" Ah ! que tu n'as donc été gentille et drolichonne ce soir comme un beau petit diable, ma Liline, malgré que je t'avais

refusé bien vilainement les pauvres petits dix mille francs que tu me demandais si câlinement !

" Mais ma ladrerie n'était qu'une simple farce fumiste, mon mignon et amoureux canard bleu !... à preuve que je vais descendre de mon pied léger, tout à l'heure, à ma caisse (ma grosse caisse, comme tu dis), quoiqu'il soit minuit passé, et que j'y prendrai quinze beaux billets de mille, tout neufs, et que je te les porterai demain, à deux heures, avant la Bourse.

" Les cinq mille de supplément seront pour les intérêts des dix mille !...

" Qui ne t'embrasse sur tes deux nœils ?... et qui ne t'aime tout plein ?... hein ?...

" C'est ton baron pour la vie.

" NATHANIEL."

Telles étaient les dernières lignes écrites par le baron Worms, cinq minutes avant de mourir !...

VIII

Pamphile-Timothée Jobin, âgé de vingt-sept ans et demi au mois d'avril 1865, était fils unique d'un père qui possédait, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, un fonds d'épicerie d'un joli produit. Son père voulait qu'il fut avocat et il se fit agent de police. Il se mit en tête de s'occuper de l'assassinat du baron Worms.

Jobin descendit, accompagné de ses acolytes, et demanda le commissaire de police.

Ce dernier, convaincu que le parquet de Paris agirait sans retard, attendait à la gar : même, dans le cabinet du commissaire de surveillance, les agents qu'on ne pouvait manquer de lui envoyer.

Jobin, après s'être fait reconnaître et avoir exhibé les mandats signés par le juge d'instruction, demanda :

— Comment l'arrestation s'est-elle opérée ?

— De la façon du monde la plus simple, répondit le commissaire ; ni bruit, ni scandale... tout a marché sur des roulettes. C'est à peine si quelques voyageurs ont deviné ce qui se passait. Le vicomte de Presles et la baronne Worms se trouvaient seuls dans un compartiment. La merveilleuse précision des signalements envoyés par le parquet faisait ma tâche facile et rendait une erreur presque impossible. La fugitive surtout était parfaitement reconnaissable à la nuance rare de ses cheveux et au petit signe placé au bas de sa joue gauche. — " Vous êtes la baronne Worms, ai-je dit brusquement en ouvrant la portière, et monsieur est le vicomte de Presles ? " — Ils sont devenus très pâles tous les deux et m'ont regardé avec une angoisse manifeste, mais ni l'un ni l'autre ils n'ont eu la pensée de nier leur identité ; toute dénégation, d'ailleurs, eût été pour moi comme non avenue. — " Qui donc êtes-vous, monsieur ? " murmura le jeune homme d'une voix qu'il essayait vainement de rendre un peu ferme. — Je suis commissaire de police et chargé d'une mission pénible, celle d'interrompre votre voyage. — En vertu de quel droit agissez-vous ainsi ? — J'obéis à des ordres venus de Paris par le télégraphe... Madame et monsieur veuillez descendre."

— Et ils descendirent aussitôt ? demanda Jobin.

— A l'instant même, avec une docilité merveilleuse...

— Sans ajouter un mot ? sans faire une question ? reprit l'agent.

— Ni un mot, ni une question.

— Semblaient-ils atterrés ?

— Ils semblaient surtout abattus. La jeune femme tremblait si fort qu'elle pouvait à peine se soutenir... Pauvre petite baronne ? elle est bien jolie et paraît très-intéressante... Le vicomte de Presles, lui non plus, n'a guère la physionomie d'un malfaiteur... J'espère que l'accusation qui pèse sur eux n'a rien de tout à fait grave... Il s'agit d'un péché mignon, je suppose ?

— Vous vous trompez, répliqua Jobin, il s'agit d'un assassinat...